

Séance du 24 octobre 2022

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-10-2022-01

Date de convocation le 21/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 4
Votants : 15

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, GRAUX, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. LETARGUA
Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU
Mme DAUBAS pouvoir à M. CLAVÉ
M. CAMGRAND pouvoir à Mme ETCHART

OBJET : CREATION D'UN CONTRAT DE PROJET : POSTE DE COORDINATEUR DES POLITIQUES SPORTIVES

Le Maire rappelle que la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique a instauré les contrats de projet (articles L332-24 à L332-26 du Code général de la Fonction Publique).

Le décret n°2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la Fonction Publique est venu préciser les règles applicables en matière de recrutement pour un contrat de projet. Ainsi, les collectivités peuvent recruter un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, l'échéance du contrat à durée déterminée étant la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'1 an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de 6 ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de 6 ans.

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent à temps complet de Coordinateur des politiques sportives pour une durée de six 6 ans à compter du 1er novembre 2022.

Ces missions seront de développer et coordonner les politiques sportives. Sont fixés à ce jour comme objectifs :

Coordination de la démarche transversale de gouvernance des projets et actions de promotion de l'activité physique au service de la santé, organisés par la Commune de Mont

Mise en Place et Pilotage du dispositif « En forme à tout âge » destiné à favoriser l'activité physique chez les personnes âgées

Portage du projet Maison Sport-Santé et sa mise en œuvre opérationnelle dans le cadre d'une réflexion territoriale

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique B.

L'emploi pourrait être doté d'un traitement afférent à un indice brut compris entre 389 et 452.

Le cas échéant, la rémunération comprendrait, les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant aux fonctions assurées telles que fixées pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des ETAPS par délibération du Conseil Municipal en date du 05 mai 2022.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 064-216403964-20221027-24_10_2022_01-DE

DÉCIDE

- ✓ la création à compter du 1er novembre 2022 d'un emploi non permanent à temps complet de Poste de coordinateur des politiques sportives
- ✓ cet emploi sera doté d'un traitement afférent à un indice brut compris entre 389 et 352.

AUTORISE le Maire à signer le contrat de travail proposé en annexe,

ADOpte l'ensemble des propositions du Maire,

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE MONT' at the top and 'PYRENEES-ATLANTIQUES' at the bottom, with a central emblem.

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 064-216403964-20221027-24_10_2022_01-DE